

CP - Réouverture de l'Auberge de jeunesse

Après plusieurs semaines de fermeture, enfin, la réouverture de l'Auberge de jeunesse se profile le 1er juillet !

Et pour accueillir au mieux à nouveau les visiteurs, toute l'équipe de l'Auberge de jeunesse est mobilisée et tout est mis en oeuvre pour assurer la sécurité des hôtes, afin et surtout, pour que leur séjour soit réussi !

Les recommandations des autorités sanitaires en termes de conditions de séjour, d'hygiène et de gestion des espaces sont appliquées. Ainsi, le port du masque est obligatoire et des distributeurs de gel désinfectant sont mis à disposition.

Les règles de sécurité

- Se désinfecter les mains avant de pénétrer dans le bâtiment, et avant d'entrer dans le réfectoire.
- Porter un masque dans les parties communes
- Ne laisser aucune affaire personnelle dans les parties communes, tels les articles de toilette ou les vêtements.
- Remiser ses draps de location dans le panier mis à disposition.

Informations pratiques :

- **Horaires : 07h00 à 10h00 puis 17h00 à 23h00 (18h00 à 23h00 les dimanches et jours fériés), 7jours/7**
- **Réservation possible par téléphone (03.89.80.57.39) ou par e-mail : auberge.jeunesse@colmar.fr, ou via le site de l'Office de tourisme de Colmar www.tourisme-colmar.com**



©Ville de Colmar

CONTACT PRESSE

Caroline Masson - Relations presse - 03 69 99 56 34 - caroline.masson@colmar.fr